

DÉCLARATION DE RISQUE

RESPONSABILITÉ CIVILE PROFESSIONNELLE

PROMOTEURS / MARCHANDS DE BIENS / LOTISSEURS-AMÉNAGEURS

Référence : DR-IV-2002

Ce formulaire est un document contractuel et ne peut être exploité que dans la mesure où il est dûment complété, signé et accompagné des éléments et informations demandés. Toutes les questions doivent avoir une réponse, y compris celles par Oui ou Non.

L'ensemble des informations qui nous sont communiquées sont confidentielles et strictement limitées à notre usage. Ce sont des éléments d'appréciation du risque qui servent de base au calcul du tarif applicable.

LES RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Raison sociale : _____

Adresse : _____

Code postal/Ville : _____ Tél : _____ SIRET : _____

Date de création : _____ Date de clôture de l'exercice comptable : _____

Nom et prénom du représentant : _____ Email : _____

LA TAILLE ET L'ÉTENDUE DE L'ENTREPRISE

Effectif total : _____ Nombre de gérant(s) : _____ Salarié(s) hors personnel administratif et commercial : _____

Masse salariale : _____ Nombre d'années d'expérience du dirigeant : _____

Veuillez indiquer ci-dessous les diplômes & qualifications des principaux responsables :

Nom	Diplômes et année d'obtention	Nombre d'année d'expérience dans la spécialité

L'ANTÉCÉDENT

Êtes-vous, ou avez-vous déjà été assuré pour les mêmes risques ?

OUI NON

Si oui, veuillez renseigner ce tableau :

Précédent assureur	Type de Couverture	Numéro de police	Date de résiliation	Motif de résiliation
1.				
2.				

Le contrat est-il encore en cours ?

OUI NON

Si non, préciser le motif de la résiliation : _____

PAR L'ASSUREUR :

OUI NON

PAR L'ASSURÉ :

OUI NON

DÉCLARATION DE RISQUE

RESPONSABILITÉ CIVILE PROFESSIONNELLE

PROMOTEURS / MARCHANDS DE BIENS / LOTISSEURS-AMÉNAGEURS

Référence : DR-IV-2002

Si vous avez fait l'objet de mise en cause au cours des 5 dernières années, veuillez renseigner ce tableau :

Assureur	Date du sinistre	Numéro de police	Montant réglé	Évaluation

Êtes-vous, ou avez-vous été dans une de ces situations :

- Redressement judiciaire ? OUI NON
- Sans assurance pendant plus de deux mois ? OUI NON
- Résilié pour sinistre ? OUI NON
- Résilié pour non-paiement ? OUI NON

Si l'une de vos 4 dernières réponses est **OUI**, veuillez joindre une note explicative.

RENSEIGNEZ VOTRE / VOS ACTIVITÉ(S) :

Exercez-vous les activités suivantes ?

- Études et Travaux, tous corps d'état (contractant général) OUI NON
- Constructeur de Maisons Individuelles (CMI) au sens de la loi du 19 décembre 1990 OUI NON
- Réalisation de marchés de travaux, dits « clefs en main » OUI NON

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :

Le souscripteur intervient-il en dehors de la France, Département et Région d'Outre-Mer, Saint Barthelemy et Saint Martin ?

OUI NON

DÉCLARATION DE RISQUE

RESPONSABILITÉ CIVILE PROFESSIONNELLE

PROMOTEURS / MARCHANDS DE BIENS / LOTISSEURS-AMÉNAGEURS

Référence : DR-IV-2002

PROMOTEUR IMMOBILIER

(Professionnels qui assume la réalisation de programmes immobiliers depuis les études préliminaires jusqu'à la mise à disposition)

Usage principale des réalisations <i>(décrire la nature des constructions)</i>	%
Habitation / maisons individuelles	
Habitation / logements collectifs	
Bâtiments industriels	
Bureaux	
Fonds de commerce	
Autres :	

ASSIETTE DE PRIME :

Veuillez préciser les montants des ventes ou à défaut les coûts d'acquisition des terrains additionnés aux coûts des travaux (travaux tous corps d'état y compris révisions, honoraires et travaux complémentaires pour les travaux de constructions débutées postérieurement à la date d'effet du contrat).

Exercice passé	Exercice en cours	Estimation pour le prochain exercice

Intervenez-vous en tant que :

- Maître d'Ouvrage ? OUI NON
- Mandataire du Maître d'Ouvrage preneur d'assurance ? OUI NON
- Autres ? OUI NON

Merci de préciser : _____

DÉCLARATION DE RISQUE

RESPONSABILITÉ CIVILE PROFESSIONNELLE

PROMOTEURS / MARCHANDS DE BIENS / LOTISSEURS-AMÉNAGEURS

Référence : DR-IV-2002

MARCHAND DE BIENS

(Commerçant dont l'activité consiste à acheter des biens immobiliers pour son propre compte afin de les revendre avec ou sans réhabilitation)

Usage principale des réalisations	%
Habitation / maisons individuelles	
Habitation / logements collectifs	
Bureaux	
Fonds de commerce	
Autres :	

ASSIETTE DE PRIME :

Veillez préciser les montants des ventes ou à défaut les coûts d'acquisition des terrains additionnés aux coûts des travaux (travaux tous corps d'état y compris révisions, honoraires et travaux complémentaires pour les travaux de constructions débutées postérieurement à la date d'effet du contrat).

Exercice passé	Exercice en cours	Estimation pour le prochain exercice

Combien d'opérations de rénovation/réhabilitation avez-vous effectuées les 3 dernières années ?

Combien d'opérations de rénovation/réhabilitation avez-vous en cours actuellement ?

Veillez détailler la nature des travaux réalisés : _____

DÉCLARATION DE RISQUE

RESPONSABILITÉ CIVILE PROFESSIONNELLE

PROMOTEURS / MARCHANDS DE BIENS / LOTISSEURS-AMÉNAGEURS

Référence : DR-IV-2002

LOTISSEURS-AMÉNAGEURS

(Activité qui consiste à acheter et à revendre des terrains après viabilisation)

Usage principale des réalisations	%
Habitation / maisons individuelles	
Habitation / logements collectifs	
Bureaux	
Fonds de commerce	
Autres :	

ASSIETTE DE PRIME :

Veillez préciser les montants des ventes ou à défaut les coûts d'acquisition des terrains additionnés aux coûts des travaux (travaux tous corps d'état y compris révisions, honoraires et travaux complémentaires pour les travaux de constructions débutées postérieurement à la date d'effet du contrat).

Exercice passé	Exercice en cours	Estimation pour le prochain exercice

Effectuez-vous ou comptez-vous effectuer des travaux d'aménagement ?

OUI NON

DÉCLARATION DE RISQUE

RESPONSABILITÉ CIVILE PROFESSIONNELLE

PROMOTEURS / MARCHANDS DE BIENS / LOTISSEURS-AMÉNAGEURS

Référence : DR-IV-2002

LES INFORMATIONS GÉNÉRALES CONCERNANT LES OPÉRATIONS DE CONSTRUCTION

Est-il procédé à :

- la démolition d'ouvrages anciens de plus de 3 niveaux en élévation ou en sous-sol ? OUI NON
- la construction de bâtiments de plus de 15 étages ou d'une hauteur supérieure à 45 mètres ? OUI NON
- la mise en place de fondations assises à plus de 15 mètres au-dessous du niveau du sol du rez-de-chaussée ? OUI NON
- la construction de pilotis ou fondations sur fonds marins ou aquatiques ? OUI NON

Avoisinants : (bâtiments adjacents ou voisins, cours d'eau, voies de communication importantes (routières, ferrées) etc... ? OUI NON

Faites-vous vérifier pour chaque opération :

- la qualité des avoisinants ? OUI NON
- l'impact des travaux sur les avoisinants ? OUI NON

Pour ce faire, faites-vous procéder pour chaque opération ou avez-vous fait procéder pour cette opération à :

- l'exécution d'une mission de contrôle technique (au sens des articles L. 111-23 à L. 111-26 et R. 111-38 à R. 111-42 du Code de la Construction et de l'Habitation) ? OUI NON
- un référé préventif ? OUI NON
- un constat d'huissier ? OUI NON

Assumez-vous les missions de locateur d'ouvrage liées directement ou indirectement au Maître d'ouvrage ? OUI NON

Quelle est la politique en matière de contrôle des intervenants notamment en matière d'assurance ?

Créez-vous des sociétés immobilières de construction et/ou de rénovation/réhabilitation pour chaque opération ? OUI NON

Si OUI, ces SCI sont-elles dissoutes à la fin des travaux ? OUI NON

Si OUI, dans quel délai : _____

Si NON, quel est leur objet : _____

DÉCLARATION DE RISQUE

RESPONSABILITÉ CIVILE PROFESSIONNELLE

PROMOTEURS / MARCHANDS DE BIENS / LOTISSEURS-AMÉNAGEURS

Référence : DR-IV-2002

LES DOCUMENTS À PRODUIRE

- ⊙ La Déclaration de Risque DR-IV-1912 dûment complétée ;
- ⊙ Dans le cas d'une création, une attestation de non sinistralité depuis la date de création de la société ;
- ⊙ Un relevé d'informations édité il y a moins de 3 mois si le proposant a déjà été assuré (sur les trois dernières années minimum) ainsi qu'une copie de la police ou de l'attestation d'assurance ;
- ⊙ Copie de l'extrait KBIS pour les entreprises en société ou copie du registre INSEE (avec le numéro SIRET et code APE) de moins de 3 mois ;
- ⊙ Diplômes / Certificats de qualification, attestations ou certificats de travail des précédents employeurs (du gérant et du personnel de l'entreprise), CV du gérant ou des dirigeants ;
- ⊙ Note de présentation de l'entreprise incluant une liste nominative des salariés, business plan, document commercial.

LES OBLIGATIONS

Le proposant s'engage à ne pas renoncer à une action récursoire contre les architectes, les bureaux d'études, les contrôleurs techniques et les locateurs d'ouvrage à l'encontre desquels il conserve et contre leurs assureurs également, tout droit de recours et/ou d'appel en garantie. Le proposant s'engage à se conformer à la réglementation prévue par la loi n°78.12 du 04 janvier 1978 ; à souscrire de ce fait des contrats de dommages-ouvrage et constructeur non réalisateur et à réceptionner les travaux dans les formes de l'article 1792-6 du Code Civil.

LA SIGNATURE

La présente Déclaration de Risque est un relevé des informations techniques et administratives relatives au dossier proposé, permettant à la Compagnie de prendre position quant à son acceptation et à la tarification du risque.

Il ne saurait constituer une quelconque présomption de garantie à la charge de la dite compagnie. La mise en œuvre de la garantie n'étant fondée que sur la seule présentation de la police d'assurance dûment établie par Arcus Solutions.

Nous vous remercions du temps que vous avez consacré à ce questionnaire ainsi qu'au rassemblement des divers justificatifs nécessaires à la constitution de votre garantie d'assurance Responsabilité Civile.

Les informations contenues dans ce document sont destinées aux propres fichiers de la Société Arcus Solutions, de l'assureur, du réassureur, des organismes professionnels de l'assurance ainsi que les sous-traitants missionnés.

Vous disposez des droits d'accès, de rectification, d'effacement et d'opposition pour des motifs légitimes relatifs à l'ensemble des données vous concernant. Vous disposez également du droit à la limitation du traitement et du droit de demander le transfert de vos données (droit à la portabilité). Vous pouvez retirer à tout moment le consentement accordé à l'utilisation de vos données. Vous pouvez exercer l'ensemble de ces droits en adressant votre demande, accompagnée d'un titre d'identité signé à l'adresse e-mail suivante : rgpd@arcus-solutions.fr. Votre demande sera traitée par le Délégué à la Protection des Données. Le responsable de traitement se réserve le droit de ne pas accéder à ces demandes si le traitement des données est nécessaire à l'exécution du contrat, au respect d'une obligation légale ou à la constatation, l'exercice ou la défense de droits en justice. Vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle (la CNIL est l'autorité de contrôle compétente en France).

L'entreprise soussignée certifie que toutes les déclarations en réponses aux questions figurant dans cette fiche de déclaration de risques sont sincères et exactes et reconnaît avoir été informée du caractère obligatoire des réponses aux questions posées pour l'établissement des conditions particulières ainsi que des conséquences qui pourraient résulter d'une omission ou d'une fausse déclaration prévues aux articles L. 113-8 (nullité du contrat) et L. 113-9 (réduction des indemnités) du Code des Assurances.

SIGNATURE : _____ DATE : _____